**D’où vient la fête de l’Assomption ?**

L’[Assomption](https://eglise.catholique.fr/glossaire/assomption) est une fête née dans la nuit des temps en Orient, qui s’est rapidement propagée. Sa célébration  universelle a une influence décisive sur la définition de l’[Assomption](https://eglise.catholique.fr/glossaire/assomption) comme [dogme](https://eglise.catholique.fr/glossaire/dogme) de la foi par Pie XII (Munificentissimus Deus – 1er novembre 1950).

****

**En Orient**
La fête de l’[Assomption](https://eglise.catholique.fr/glossaire/assomption) est née à Jérusalem, mais il est difficile de savoir à quelle époque. L’origine précise de la fête du 15 août tient peut-être à la [consécration](https://eglise.catholique.fr/glossaire/consecration) à cette date, par l’évêque Juvénal (422 – 458) d’une église dédiée à Marie à Kathisma (étape supposée de la Vierge entre Nazareth et Bethléem). Elle a plus probablement pour origine la [consécration](https://eglise.catholique.fr/glossaire/consecration) d’une autre église à Gethsémani, à côté de Jérusalem, au VIème siècle, là où certaines traditions affirmaient que la Vierge avait fini sa vie terrestre.

Quoi qu’il en soit, la fête fut étendue à tout l’empire par l’empereur Maurice (582 – 602), sous le nom de Dormition (Koimelis) de la Vierge Marie. Elle a toujours été célébrée le 15 août.

Cette fête, en Orient, a toujours depuis revêtu une importance particulière : l’année liturgique « s’ouvre » quasiment avec le 8 septembre –fête de la naissance de Marie- et « s’achève » le 15 août, fête de son retour à Dieu : toute l’année liturgique est ainsi placée sous le patronage de Marie.

**En Occident**
Comme souvent à cette époque, l’Eglise de Rome est en retard sur l’Eglise de Constantinople : on est sûr que la fête de l’[Assomption](https://eglise.catholique.fr/glossaire/assomption) n’y était pas célébrée sous Grégoire le Grand († 604) mais qu’elle l’était en 690. On pense donc qu’elle fut instaurée par la Pape Serge 1er (687 – 701), lui-même d’origine syriaque.

Elle fut longtemps accompagnée d’une procession nocturne qui a été supprimée par le Pape Pie V (en 1566), à cause des nombreux abus qui l’entouraient. Elle a longtemps été précédée d’un [jeûne](https://eglise.catholique.fr/glossaire/jeune) et, en différents diocèses de l’Europe du Sud, elle pouvait être le temps de la bénédiction du fourrage et de l’offrande des premières récoltes.

**Par Mgr Michel Dubost,**
*évêque émérite du* [*diocèse*](https://eglise.catholique.fr/glossaire/diocese) *d’Évry-Corbeil-Essonne et administrateur apostolique du* [*diocèse*](https://eglise.catholique.fr/glossaire/diocese) *de Lyon.*